

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

### Le Gouvernement renforce la Chancellerie d'État et institue trois pôles de compétences

**Afin de pouvoir faire face aux enjeux actuels et futurs et renforcer son positionnement dans les domaines de la communication, du droit institutionnel et du protocole, le Conseil d'État a adopté une nouvelle organisation de la Chancellerie. Celle-ci a notamment pour but de renforcer sa capacité à faire face aux situations particulières, tout en assurant au quotidien les missions institutionnelles qui lui sont dévolues et le soutien au Conseil d'État. La nouvelle organisation sera mise en œuvre par étape à partir du 1<sup>er</sup> mars 2026.**

Dans une première étape, le Conseil d'État a choisi de confier le pôle « communication » à un vice-chancelier. Jean-Christophe Sauterel occupera ce poste à 100% dès le 1<sup>er</sup> mars 2026. Âgé de 61 ans, M. Sauterel est au bénéfice d'une longue expérience dans le domaine de la communication publique et de la communication de crise. Durant sa carrière au sein de la Police cantonale, il a assumé diverses responsabilités stratégiques, managériales et de conduite de projet. Comme directeur de la communication depuis 2001 et chef de la communication de l'État-major cantonal de conduite, M. Sauterel a ainsi contribué à gérer la communication de grands événements et situations extraordinaires au profit du Gouvernement. Depuis le mois de mai 2025, il fait partie du Groupe de soutien au Conseil d'État.

Le Bureau d'information et de communication (BIC) sera rattaché à ce pôle « communication » et restera sous la gestion opérationnelle de Laurence Jobin qui en assure la direction depuis 2022.

Le pôle « juridique » sera conduit par une vice-chancelière ou un vice-chancelier dont le poste sera mis au concours dans le courant de l'été 2026 par la Chancellerie avec la collaboration de la Direction générale des ressources humaines, pour une entrée en fonction en date du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Le pôle « administratif, logistique et stratégique », directement rattaché au chancelier Michel Staffoni, regroupera le Secrétariat du Conseil d'État, le corps des huissières et huissiers et l'intendance de la Maison de l'Élysée. Cette entité, conduite dès le 1<sup>er</sup> mars par Audrey Zimmer, aura pour mission de renforcer les processus en lien avec

l'organisation et les activités du Conseil d'État ainsi que d'assurer le service du protocole et des manifestations du Gouvernement.

Actuelle vice-chancelière, Sandra Nicollier occupera, dès le 1er mars prochain, la fonction de conseillère stratégique, directement rattachée au Chancelier d'État. Elle continuera à y faire valoir sa riche expérience des missions transversales dévolues à la chancellerie, notamment dans la mise en œuvre de nouveaux projets ou la préparation et le suivi du Programme de législature.

François Vodoz continuera d'exercer ses tâches de vice-chancelier jusqu'à la fin de l'année en cours. Ses fonctions seront reprises par la personne qui sera recrutée pour assurer la conduite du pôle juridique de la Chancellerie. M. Vodoz quittera ses fonctions et le service de l'État en date du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Le Conseil d'État lui sait d'ores et déjà gré de son engagement jusqu'à la fin de l'année.

Le Conseil d'État remercie toutes les personnes concernées par cette réorganisation et salue leur engagement de longue date au service de l'État. Il sait pouvoir s'appuyer sur leurs compétences largement reconnues et se réjouit de disposer d'une Chancellerie renforcée dans son fonctionnement à brève échéance.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 12 février 2026

DFTS, Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'Etat, **021 316 45 14**  
CHANC, Michel Staffoni, chancelier d'Etat, **079 425 60 14**